

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 148 (2003)
Heft: 8

Artikel: L'intervention fédérale du 9 novembre 1932 à Genève : une étude historiographique. 2e partie
Autor: Chevalley, Laureline
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-347166>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'intervention fédérale du 9 novembre 1932 à Genève

Une étude historiographique (2)

Le 9 novembre 1932 est une date dramatique de l'histoire militaire. Treize morts sont à déplorer suite à une fusillade émanant de jeunes recrues en mission de maintien de l'ordre. Comment en est-on arrivé là? A qui revient la faute du sang versé? Les circonstances du drame ne sont pas claires et l'événement est donc entouré d'une grande polémique quant aux responsabilités. C'est ce qui rend l'étude de son historiographie si intéressante. En effet, seule une telle approche permet de saisir les différentes conséquences et tensions que cet épisode sanglant a provoqué dans notre pays¹.

■ **Laureline Chevalley**

L'historiographie depuis les années 1970

Au début des années 1970, le 9 novembre 1932 est encore un événement mal connu, occulté dans les manuels d'histoire ou presque uniquement relaté par des témoins de l'époque. Bref, on ne dispose d'aucune assise historique pour son étude. Mais à ce moment apparaît un intérêt pour la Suisse de l'entre-deux-guerres qui se manifeste sous la forme d'études issues de milieux universitaires qui feront référence².

Certaines sont même consacrées exclusivement à la Genève

de Léon Nicole³. Désormais, le 9 novembre 1932 se révèle comme un des événements majeurs de l'histoire de Genève au cours des années 30.

Tous les historiens, qui s'attachent à cette époque, proposent dès lors enfin des récits et des études du 9 novembre 1932 avec la rigueur du travail historique que cela suppose. Faire connaître un événement équivaut à en établir les faits. C'est pourquoi la grande majorité de ces historiens se prononcent sur les responsabilités de la fusillade de Plainpalais. Comme André Ehrler l'avait prédit en 1933, la gauche, Léon Nicole en particulier, sont désormais lavés de tout reproche, à une exception près: Alex Spielmann, dans sa thèse très détaillée, im-

pute une part de responsabilité à Léon Nicole⁴.

Il s'est donc produit un changement dans la perception de l'événement. Mais ce sont des émissions de la Télévision suisse romande qui vont le plus marquer un tournant dans l'historiographie du 9 novembre 1932. Avec les émissions de Claude Torracinta, où des témoins de l'époque s'expriment, on assiste à un véritable engouement pour les années 30, dont le drame du 9 novembre est l'ultime révélateur des troubles sociaux qui s'y déroulaient alors. Grâce à ces travaux universitaires et, surtout, grâce à ces émissions, le 9 novembre 1932 est devenu une date historique connue par une grande majorité de personnes, y com-

¹ Laureline Chevalley a soutenu en 2002 à l'Université de Lausanne un mémoire de licence en histoire contemporaine, préparé sous la direction du professeur François Jequier, intitulé *L'historiographie des événements du 9 novembre 1932 à Genève*. Elle en présente les grandes lignes dans cet article. Première partie, voir RMS, juin 2003.

² Voir par exemple Roland Ruffieux: *La Suisse de l'entre-deux-guerres*. Lausanne, Payot, 1974, 446 p.

³ Citons Arlette Avidor: *Genève socialiste, 1933-1936: trois années de la lutte de Léon Nicole face à la haute finance*. Genève, Université de Genève, Département d'histoire économique, 1970, 87 p.; Marie-Madeleine Grounauer: *La Genève rouge de Léon Nicole: 1933-1936*. Genève, Ed. Adversaires, 1975, 236 p.; Michel Rey: *Genève 1930-1933: la révolution de Léon Nicole*. Berne, Franckfort/M, P. Lang, 1978, 309 p.

⁴ Alex Spielmann: *L'aventure socialiste, 1930-1936: thèse*. Lausanne, Payot, 1981, 880 p.

⁵ *Genève: le temps des passions/une émission de Claude Torracinta et Bernard Mermod*. Genève, Télévision suisse romande, 1977.

pris dans le grand public. Il faut dire que les années 1970 donnent le recul nécessaire à toute étude historique et coïncident avec le fait que des contemporains de l'événement, donc des témoins potentiels sont toujours en vie. Ces deux facteurs participent grandement à une meilleure connaissance de l'événement. Mais surtout le 9 novembre 1932 n'apparaît pas exclusivement un sujet d'études historiques, puisque des personnes qui l'ont vécu sont encore là pour en parler. Ainsi, c'est vers la fin des années 70 et le début des années 80 que le 9 novembre 1932 a eu la plus grande audience.

Par la suite, l'événement va appartenir à nouveau aux historiens, mais aussi aux auteurs issus de milieux de gauche. Empruntant des pistes de réflexion plus spécifiques, ceux-ci contribuent à leur manière à démontrer que ceux qui furent jugés aux Assises fédérales de 1933 n'étaient pas responsables du sang versé lors de cette dramatique soirée⁶. Là également il y a eu changement par rapport à la position du PSG qui reconnaissait à l'époque une responsabilité collective du drame.

Beaucoup de manières donc de percevoir le 9 novembre 1932 au cours de ces trente années. Cependant, afin d'obtenir une vision globale et totale de cet événement pendant cette période, il convient de l'étudier sous divers angles thématiques.



Dans un service d'ordre, la mitrailleuse, bien en évidence, doit avoir un effet dissuasif... Elle n'est pas engagée. A Genève, un fusil mitrailleur a tiré.

Par exemple, quelle est l'importance que les historiens accordent aux événements de novembre 1932 dans les livres d'histoire suisse? La fusillade de Plainpalais apparaît-elle comme une date significative de notre passé ou, à l'inverse, est-elle peu mise en avant?

Nous avons retenu sept manuels scolaires pour notre étude, ceux-ci sont suffisamment significatifs dans leur manière de traiter le 9 novembre 1932. En fait, le bilan s'avère maigre, puisque seuls deux ouvrages parlent de l'événement. Pourtant, on est en droit de penser qu'un tel événement devrait au moins être mentionné dans de tels manuels.

Pendant de nombreuses décennies, ce dramatique épisode a été occulté dans les écoles romandes, principalement parce qu'il ne s'inscrivait pas dans l'idéologie que prônaient les auteurs de ces livres. La fusillade de Plainpalais est en effet la négation même de ce sentiment d'union et d'une même appartenance à la Confédération que ces ouvrages veulent exalter. A l'inverse, le 9 novembre 1932 révèle les tensions sociales de l'époque et l'existence à Genève d'un mouvement « fasciste » actif. C'est de cette manière que l'événement est traité dans les deux derniers ouvrages, publiés en 1995 et 1996, que nous avons retenus: il est un exemple particulier de ce climat de tensions de l'entre-deux-guerres⁷.

⁶ Par exemple Le mouvement ouvrier suisse, documents. Genève, Ed. Adversaires, 1975, 421 p.; Lucien Tronchet: Combats pour la dignité ouvrière. Genève, Grounauer, 1979, 195 p.

⁷ L'époque contemporaine, 1770-1990, Version A. Lausanne, LEP et Edipresse, 1995, 463 p.; Georges Primatesta: Epoque contemporaine: le XX^e siècle. Lausanne, Paris, Delachaux et Nestlé, 1996, 248 p.

Comme majoritairement dans l'historiographie du 9 novembre depuis les années 1970, ces deux manuels scolaires renvoient l'image d'un cafouillage militaire.

Tel est également le cas de la quasi totalité des livres d'histoire suisse. La thèse de la légitime défense ne trouve plus d'écho dans ces ouvrages écrits par des historiens qui tous, à une exception près pour ceux que nous avons retenus⁸, ont jugé qu'ils devaient inclure les événements de novembre 1932 dans leur histoire de la Suisse. Débarrassé de toute récupération politique, comme chez Peter Dürrenmatt⁹, le 9 novembre 1932 est désormais perçu comme un fait majeur de l'entre-deux-guerres de la Suisse, révélateur des tensions politiques ou sociales de cette époque. Cette démarche se situe à l'opposé de celle retenue pour la majorité des manuels scolaires d'histoire qui, souvent, ne donnent qu'une image incomplète de cette situation intérieure troublée.

Intéressons-nous à la récupération du 9 novembre 1932, notamment dans les milieux militaires et pacifistes. Quelle est l'utilisation que le Groupe pour une Suisse sans armée (GSsA), mouvement antimilitariste basé à Genève, fait de cet événement? En d'autres termes, ce cafouillage militaire, désormais presque unanimement reconnu,

constitue-t-il un pilier de l'argumentation antimilitariste?

Force est de constater que c'est principalement pour ses commémorations que le 9 novembre 1932 est mentionné dans le journal du GSsA. Cette organisation se montre ainsi très attentive à perpétuer, parmi ses membres et sympathisants, la mémoire de la fusillade de Plainpalais. Cependant, l'analyse des articles révèle que le souvenir de ce drame n'est qu'un encouragement pour la lutte du GSsA, non pas un de ses arguments-clés. Ainsi la fusillade de Plainpalais n'est pas systématiquement citée lorsque sont évoqués les dangers que représente l'armée.

Paradoxalement, les milieux militaires évoquent plus volontiers cet événement, comme en témoigne la *Revue militaire suisse*. Plusieurs articles de ce mensuel proposent en effet des études ou des réflexions sur l'emploi de l'armée suisse pour des services d'ordre à l'intérieur du pays et, à chaque fois, le 9 novembre 1932 y est au moins mentionné. Cependant, l'interprétation des faits diverge considérablement du Rapport du Département militaire fédéral de 1932. En effet, les officiers qui se sont exprimés dans la *RMS* pensent que ce drame a démontré les limites de l'armée à intervenir à l'intérieur du pays. Le 9 novembre 1932 devient l'exemple typique

de la mission d'ordre qui a mal tourné. Certains critiquent même ceux qui étaient de service ce soir-là, à commencer par le colonel Léderrey¹⁰.

Dans la plupart des cas, ce sont pourtant les instances supérieures ou le système même de l'armée qui sont mis implicitement en cause dans cette affaire. A chaque fois, cette constatation s'impose: l'armée suisse n'est pas adaptée à ce genre de service. L'armée a donc changé son discours depuis 1932 et montre ce qu'elle a appris de ce dramatique événement. Elle reconnaît ses torts pour mieux faire voir les changements concernant ses missions d'ordre intérieur. Le 9 novembre 1932 devient donc un repère dans l'histoire de l'armée suisse, qui permet de juger de l'évolution que cette dernière a suivie. Aujourd'hui, elle se trouve en mesure d'affirmer qu'un tel drame ne pourrait plus se produire. A l'inverse de cette affirmation basée sur des éléments concrets, le GSsA ne peut qu'utiliser le drame de Plainpalais pour dénoncer l'armée comme une entité abstraite qui a été et reste un danger pour la population.

Les commémorations

Ce qu'il y a de plus spécifique dans cet événement, ce sont les commémorations qui lui ont été consacrées. Tout d'abord, y a-t-il eu commémorations

⁸ P.-O. Bessire: Histoire du peuple suisse, t. 2. Moutier, Ed. de la Clairière, 1955, 348 p.

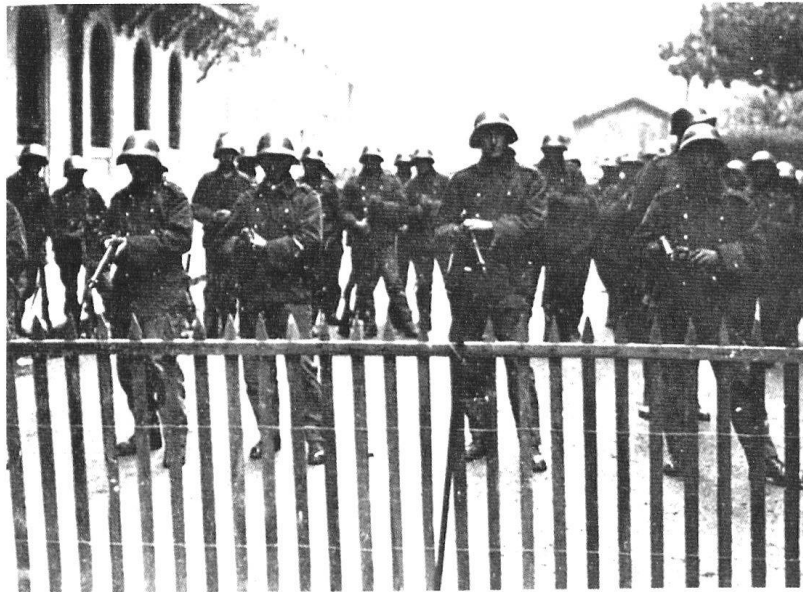
⁹ Peter Dürrenmatt: Histoire illustrée de la Suisse, vol. 2. Lausanne, Payot, 1960, 393 p.

¹⁰ Ris: «*Quelques considérations sur le problème Armée et police*», *Revue militaire suisse*, 1958, pp. 191 – 205; Hervé de Weck: «*Aspects du maintien de l'ordre par l'armée (1830 – 1970)*», *Travaux et recherches. Berne, Association suisse d'histoire et de sciences militaires*, 1997, pp. 67-106.

rations du 9 novembre 1932? Face à un événement aussi polémique, la question se pose. En fait, il y a eu des commémorations mais jamais officielles. Elles ont toujours émané de la gauche dans son sens le plus large. Jusqu'en 1972, ces commémorations en l'honneur des victimes de la fusillade devenus martyrs du mouvement ouvrier étaient essentiellement le fait des communistes. C'est donc en 1972, lors du quarantième anniversaire, qu'on constate un tournant, puisque le public est convié à une grande manifestation qui réunit, pour la première fois, des personnalités de toutes les tendances de la gauche.

Le changement réside également dans la perception du 9 novembre 1932. Ce n'est plus seulement à l'habitude de dénonciation de la bourgeoisie et du fascisme qu'on assiste, mais aussi à une critique sévère du militarisme. Cette manifestation doit faire connaître à la jeune génération ce sanglant épisode de l'histoire de Genève, et son exploration historique va alors débiter.

L'année 1982 voit la plus grande commémoration de la fusillade de Plainpalais. A l'occasion de son cinquantième anniversaire, c'est toute une semaine d'actions qui est consacrée au souvenir du 9 novembre. Bien que dignement commémoré, il manque cependant au 9 novembre 1932 un monument en l'honneur de ceux qui tombèrent sous les balles ce soir-là. Refusé à une



Un barrage tenu par la troupe.

voix près par le Conseil administratif, ce monument, un bloc de pierre gravé, est posé illégalement par les soins de la FOBB¹¹, à l'extrémité de la Plaine de Plainpalais. Après y avoir apposé une inscription moins polémique, la Ville de Genève va accepter ce monument qui aura par la suite une grande portée symbolique pour la gauche.

Toutefois, vers le milieu des années 1990, on constate une nette diminution des participants à ces manifestations du souvenir. Un «Comité du 9 novembre» est créé et, afin que ce drame garde une signification actuelle, le GSSA s'efforce de démontrer que, finalement, les choses n'ont pas tellement changé depuis l'entre-deux-guerres. Le 9 novembre 1932

est désormais sorti de son cadre genevois et même suisse; il acquiert une dimension symbolique internationale, voire universelle: on salue ceux qui, ce soir-là, se sont engagés pour la démocratie et la liberté. Cependant, pour nous être rendue à la commémoration de l'année 2001, nous devons constater que ces évocations du 9 novembre 1932 ne rassemblent désormais plus beaucoup de monde.

Les ouvrages consacrés à l'événement

Les ouvrages qui ont été spécifiquement consacrés à cet événement constituent l'un des points les plus importants de notre étude historiographique du 9 novembre 1932. D'emblée, on peut constater que cha-

¹¹ Fédération des ouvriers sur bois et du bâtiment.

que dixième anniversaire suscite un regain d'intérêt qui se traduit par la parution de brochures ou de livres sur le sujet. Il faut toutefois préciser que ce n'est pas avant les années 1970 que s'observe ce phénomène.

Au tout début des années 70, il n'y avait donc aucun ouvrage spécifique consacré au 9 novembre. Ce sont des travaux de mémoire qui, les premiers, comblent cette lacune¹². On s'y attache notamment à définir le partage des responsabilités entre les autorités genevoises, l'armée et le PSG. C'est également un mémoire que publie la Ligue marxiste révolutionnaire en 1972, lorsqu'elle décide de faire entrer cet événement dans sa problématique¹³. Rééditée en 1977 et 1982, cette brochure propose une thématique qui mêle antimilitarisme et revendications de gauche et assène que l'armée est au service du capital.

De ces exemples, il ne faudrait cependant pas conclure que ce sont uniquement des travaux à affinité de gauche qui ont vu le jour. En 1982, un ancien membre de l'Union nationale publie un recueil de textes de Léon Nicole, afin de prouver que celui-ci avait réellement comploté pour renverser les autorités genevoises ce soir du 9 novembre 1932, reprenant

ainsi une rumeur émise à l'époque mais bien vite réfutée par les historiens¹⁴. Cet ouvrage a au moins le mérite de démontrer que Léon Nicole, avec ses appels à la révolution, n'est sans doute pas tout à fait blanc dans cette dramatique affaire.

Il faut attendre 1992 pour voir paraître un ouvrage qui tente de rejeter toute polémique. Telle est en effet la démarche de Georges Kliebès qui propose au lecteur de se faire sa propre opinion sur le sujet à l'aide des éléments qu'il lui rapporte¹⁵. Ceux-ci sont de trois types: la presse de l'époque, les dossiers de la police genevoise, enfin accessibles, et des témoignages de contemporains de l'événement. Avec les années, l'accent est donc surtout mis sur l'aspect psychologique de ce drame.

Ainsi il apparaît que la presque totalité des ouvrages consacrés au 9 novembre 1932 s'adresse à un public somme toute restreint ou du moins spécifique ou spécialisé. Seul le dernier ouvrage cité semble promis à une lecture grand public. S'agissant de la façon dont est traité l'événement, on constate que le 9 novembre 1932 fait très souvent l'objet de textes tendancieux, devant servir des vues politiques. A l'ori-

gine de ces publications se trouve donc une thèse qu'il faut prouver. Finalement, Georges Kliebès est le seul à faire exception. Ces publications spécifiques démontrent donc que la polémique et la passion qui entourent cet événement sont longues à s'éteindre.

Conclusion historiographique

L'historiographie du 9 novembre 1932 présente donc plusieurs caractéristiques qui lui sont propres. Elle est principalement conditionnée par la polémique qu'a déclenchée ce drame. Etant donné que chaque camp était persuadé de détenir la vérité et interprétait les faits selon ses orientations politiques, le 9 novembre 1932 est resté un événement mal connu, confus et très discuté. Etablir la vérité a donc constitué un véritable enjeu pour l'histoire. Par conséquent, dans les ouvrages où le 9 novembre 1932 bénéficie d'une présentation de quelque importance, les historiens se sont parfois inspirés de ce qui avait déjà été fait en 1932 et 1933.

L'événement n'est donc pas simplement relaté, mais plutôt disséqué, en ce sens que les auteurs discutent à leur tour des

¹² Gérard Crettenand: Les événements du 9 novembre 1932 à Genève: *mémoire d'économie sociale*. Université de Genève, 1969; Jean E. Rodondi, Alex Spielmann: Genève, le 9 novembre 1932: *mémoire de licence ès sciences politiques*. Lausanne, 1971, 137 p.

¹³ Ligue marxiste révolutionnaire: *Novembre 1932: l'armée au service du capital, le mouvement ouvrier et les luttes antimilitaristes*. Lausanne, Imprimerie Cedips, 1972, 111 p.

¹⁴ Max-Marc Thomas: *Le 9 novembre 1932, ou le «putsch» raté de Léon Nicole: cahier pour un cinquantième anniversaire*. Genève, Nyon, Ed. des Cahiers de la République, 1982, 65 p.

¹⁵ Georges Kliebès: *Un coup... tirez bas... feu!: Genève, 9 novembre 1932*. Genève, Slatkine, 1992, 157 p.

points de controverse. Face à la polémique concernant les responsabilités en particulier, les historiens adoptent des attitudes différentes. Si certains veulent la faire taire en prenant clairement position, d'autres évitent de se prononcer. Mais si le 9 novembre 1932 a conservé son caractère polémique tout au long de son historiographie, c'est aussi parce qu'il a été l'objet d'une grande récupération par divers mouvements ou organisations. Dès lors, une présentation strictement factuelle et objective de l'événement passait au second plan. On a donc plutôt affaire à des démonstrations régies par des vues politiques ou sociales.

En définitive, il n'existe pas de présentation établie du 9 novembre 1932: aucune vision du 9 novembre ne convient à la totalité de ceux qui se sont penchés sur cet événement. Toutefois, l'historiographie du 9 novembre 1932 témoigne d'un grand changement dans le regard porté sur les responsabilités du drame. Certes, les historiens ne s'accordent pas à désigner une seule et unique cause mais, à l'analyse des faits, presque tous estiment que la responsabilité de Léon Nicole n'a pas à être engagée dans cette tragédie. Disculpée une dizaine de jours après le 9 novembre 1932, l'armée se voit elle attribuer la grande part de responsabilité. Léon Nicole blanchi par l'histoire, ce n'est que justice finalement. Certes, ses incessantes incitations à la violence ne doivent pas être négligées, mais



Le 9 novembre, des manifestants ont pris à des recrues des armes et des équipements et les ont mis hors d'usage...

elles ne doivent certainement pas lui valoir d'être tenu pour l'unique responsable de ce drame.

Événement propice à la polémique, le 9 novembre doit aussi à ce caractère de n'avoir pas toujours bénéficié du même intérêt. La production d'ouvrages portant sur la fusillade de Plainpalais est loin d'être constante d'une décennie à l'autre.

Ceci nous amène à examiner la portée historique du 9 novembre en ce début de XXI^e siècle, principalement du point de vue de la récupération politique. Deux votations en 2001 ont apporté de précieux renseignements: celle portant sur l'envoi de soldats armés à l'étranger (juin 2001) et celle sur l'abolition de l'armée (décembre 2001). Dans aucun de ces deux

cas, les milieux antimilitaristes ont jugé opportun de faire figurer la fusillade de Plainpalais dans leur argumentation.

Il n'est donc sans doute pas exagéré de considérer que la récupération politique du 9 novembre 1932 est désormais finie, mais il convient de s'interroger sur les conséquences que cela peut avoir pour la mémoire de cet événement. En effet, la récupération politique avait grandement contribué à le faire connaître. De nos jours, la fusillade de Plainpalais semble très peu connue dans le grand public¹. Pour la jeune génération, le constat est identique, sauf chez quelques rares individus qui ont pris connaissance de cet événement, lorsqu'ils ont recherché une raison à invoquer pour ne pas faire leur service militaire.

¹ A noter toutefois que la tenue du G8 en juin de cette année a permis au 9 novembre d'être à nouveau évoqué, principalement dans les médias.

Deux points peuvent expliquer pourquoi le 9 novembre est tombé en oubli. Tout d'abord, cet événement ne bénéficie pas d'une commémoration officielle, par conséquent on lui refuse sa place dans l'histoire genevoise. De plus, la fusillade de Plainpalais n'est apparue que récemment dans les manuels scolaires d'histoire suisse, où il occupe une place, somme toute, peu importante. Sa mémoire se trouve donc reléguée dans les milieux érudits ou gauchistes.

Paradoxalement, le 9 novembre 1932 est un événement majeur de l'entre-deux-guerres à Genève, mais il est loin d'être une composante essen-

tielle de la conscience historique de ce canton. Certes, l'histoire a accompli son travail, en ce sens que l'événement n'est plus passé sous silence et que les responsabilités du drame ne sont plus aussi arbitrairement attribuées qu'en 1932. La Ville de Genève a dû s'y plier: le livre qu'a édité sa Chancellerie d'Etat le démontre¹⁶; bon gré mal gré, elle a dû accepter la pose d'une pierre commémorative en l'honneur de ces treize genevois tués ce soir-là.

Mais si le 9 novembre ne bénéficie toujours pas d'une reconnaissance officielle, c'est parce qu'il reste un événement honteux de l'histoire de Genève.

Il révèle en effet les travers d'une époque où régnait un climat de guerre civile dans les rues de Genève et également les travers de modes de fonctionnement d'autorités cantonales et fédérales. Le fait que la Ville de Genève ne se soucie guère de perpétuer la mémoire du 9 novembre 1932 semble démontrer que l'image d'une Suisse unie et exempte de tous heurts sociaux ou politiques, cette Suisse que prisait les historiens de l'après Seconde Guerre mondiale n'est pas complètement révolue, surtout pas à Genève, cette ville qui aime à se présenter comme la « cité internationale de la paix ».

L. C.

¹⁶ Louis Binz: Brève histoire de Genève. Genève, Chancellerie d'Etat, 1985, 78 p.

**Epuisée sur le papier,
mais disponible sur CD-Rom
lisible avec acrobat reader.**



Bulletin de commande

**"Spécial Fortifications, hier, aujourd'hui et demain"
de mai 2003.**

Nb. de CD-ROM : _____ au prix de CHF 15.- port compris.

Nom, prénom : _____

Rue et No : _____

NP : _____ Localité : _____

Date : _____ Signature : _____

Commande à adresser à

Revue militaire suisse, avenue Florimont 3, 1006
Lausanne, tél. 021 311 48 17; fax 021 311 97 09;
email : jrcr@vtxnet.ch